

Fiche de poste au titre de
l'article 46-1 du décret du 6 juin 1984 pour l'année 2026

Université de la Polynésie française

Campagne d'emplois enseignant-chercheur 2026

Poste ouvert au titre de l'article 46-1 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 réservé aux maîtres de conférences et assimilés qui ont occupé des fonctions de président d'université, chef d'établissement ou de vice-président.

Désignation de l'emploi : **Professeur des universités en informatique**

Nature de l'emploi : **Professeur des universités (article 46-1)**

Section CNU : **27^e (Informatique)**

Composante d'affectation : **Département Sciences, Technologies, Santé**

Date de nomination demandée : **1^{er} septembre 2026**

Nature du concours : **Concours de recrutement de professeur des universités
institué par l'article 46-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984**

Profil de publication : **Informatique appliquée aux problématiques de la Polynésie française**

Enseignement : **Informatique générale, Génie logiciel et Intelligence artificielle**

Filières de formation concernées : **Licence informatique, Licence des sciences de la transition
environnementale et sociétale (STES), Diplômes et Certificats universitaires en informatique**

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Le professeur recruté pilotera et renforcera l'offre de formation en informatique de l'établissement. Il apportera une expertise en ingénierie pédagogique pour accompagner la transformation des enseignements, notamment via l'approche par compétences et l'intégration de pratiques innovantes : hybridation, pédagogie par projet, outils collaboratifs de type versionning, etc. Il jouera un rôle moteur dans la structuration de l'offre de formation avec le monde éducatif et socio-économique de la Polynésie française. En partenariat avec les acteurs locaux, il développera la cohérence du continuum Bac-3/Bac+3 dans les domaines de l'informatique et du numérique. À ce titre, une bonne connaissance de ce contexte est attendue.

Profil recherche :

Le professeur recruté mènera ses travaux de recherche au sein du laboratoire Géopôle du Pacifique Sud (GEPASUD, EA 4238). Son activité s'inscrira dans les thématiques de l'informatique appliquée aux enjeux insulaires, axe clef du laboratoire. Il disposera d'une expertise reconnue en traitement d'images, en apprentissage machine et en analyse de données ainsi que d'une capacité démontrée à appliquer ces méthodes avancées aux problématiques spécifiques du contexte polynésien, telles que l'étude des ressources marines (perliculture, biodiversité lagunaire) ou l'analyse de données environnementales et sociétales (tourisme, climat). Il est attendu qu'il soit titulaire de l'habilitation à diriger les recherches, dispose d'une solide expérience d'encadrement doctoral et ait largement démontré sa capacité à porter des projets de recherche interdisciplinaires avec obtention de financements compétitifs au niveau local, national et international.

Responsabilités administratives :

Le professeur recruté s'impliquera dans le pilotage de la stratégie numérique de l'établissement. À ce titre, une expérience comme vice-président en charge du numérique est attendue. Il maîtrise les enjeux et les mécanismes de la transformation numérique (dont notamment le Schéma Directeur du Numérique, la dématérialisation, la gouvernance des données, les infrastructures) et a une capacité démontrée à conduire des projets transversaux complexes en lien avec les directions opérationnelles, avec les tutelles et les partenaires institutionnels.

Contact :

Pr. Jean-Paul Pastorel, Président de l'université de la Polynésie française : president@upf.pf